

LES ACCENTS

Appel à projets inter-associatif

FAQ

Les accents, qu'est-ce que c'est ?

Les accents, c'est un concours qui récompense une initiative lancée par un groupement d'au minimum trois associations étudiantes ou jeunes d'un même territoire. Cette initiative doit répondre à une problématique identifiée par le groupement sur son territoire et y apporter une réponse.

Pourquoi ce concours ?

Ce concours est conçu et vu par Animafac comme un nouvel outil d'animation de réseau. Son objectif est d'encourager les dynamiques inter-associatives, en donnant aux associations d'un même territoire l'occasion de collaborer et les moyens de développer des projets d'envergure.

Quels sont les prix à gagner ?

Le concours se décline en six prix régionaux : les Accents Nord-Est, Nord-Ouest, Centre, Sud-Est, Sud-Ouest et Île-de-France. Pour chaque groupement d'associations étudiantes lauréat, le prix est une dotation financière de 10 000 euros ainsi qu'un accompagnement réalisé par Animafac.

Qui peut participer à ce concours ?

Les participants sont des groupements d'au minimum trois associations étudiantes.

Les associations doivent être établies en France, déclarées en Préfecture, et avoir un Conseil d'administration composé d'au moins 51% d'étudiant·e·s issu·e·s des établissements d'enseignement supérieur français. Les associations de fait composées de jeunes de moins de 18 ans et habilitées par le Réseau National des Juniors Associations sont éligibles quand elles sont en minorité au sein d'un groupement d'associations étudiantes. L'ensemble de ces structures doit avoir plus d'un mois d'existence au moment du dépôt du dossier.

Afin de respecter le principe de non-représentativité du réseau, les associations étudiantes se présentant ou soutenant des listes aux élections universitaires ne sont pas éligibles au présent appel à projets étudiants. De la même façon, les porteur·se·s de projet détenant un mandat d'élu·e étudiant·e ne sont pas éligibles.

À quel territoire appartient mon association ?

Le découpage territorial est celui opéré par Animafac en France Métropolitaine : nord-est, nord-ouest, centre, sud-est, sud-ouest et Île-de-France.



Ainsi, si votre association est de Bordeaux, vous appartenez à la région sud-ouest. Vous pouvez vous associer avec une association de Toulouse, La Rochelle ou Pau par exemple. Vous pouvez également constituer un groupement avec des associations de la même ville que la vôtre.

Il est aussi possible de constituer un groupement avec une association d'une ville ne faisant pas partie du même territoire mais géographiquement proche de la vôtre. Dans ce cas, il vous faudra choisir dans quelle région vous candidatez. Deux associations de Marseille et une association de Montpellier peuvent ainsi monter un groupement mais au moment de déposer leur dossier, elles devront décider si elles prétendent au prix de la région sud-est ou à celui de la région sud-ouest.

Si jamais vous ne connaissez pas bien les associations étudiantes de votre territoire, sachez que vous pouvez les retrouver sur [Le Quartier](#), la plateforme des associations étudiantes d'Animafac. Celle-ci contient un Annuaire des associations ainsi qu'un espace d'échange entre associations d'un même territoire.

Vous pouvez également rejoindre les Discords mis en place pendant le confinement afin de maintenir les échanges, à distance, entre les associations d'une même région. La liste des Discord est disponible [ici](#).

Animafac est présent dans 23 villes en France donc n'hésitez pas à contacter la personne référente de votre ville pour avoir plus d'infos. Vous pouvez trouver les coordonnées de l'animateur ou l'animatrice réseau de votre ville [ici](#).

Quels sont les documents à fournir pour candidater ?

La première chose à faire est de remplir le formulaire de candidature (lien vers [le formulaire](#)). Une section de ce document revient sur les différentes questions qu'il contient et sur les réponses attendues (voir plus bas "Comment remplir le formulaire").

Plusieurs documents sont ensuite à fournir :

- Un **rétroplanning** ou un **calendrier** faisant état des différentes étapes du projet. Si besoin, voici un modèle de [rétroplanning](#) pour vous aider ;
- Un **budget prévisionnel**. Si besoin, voici un modèle de [budget prévisionnel](#) pour vous aider ;
- La **déclaration sur l'honneur** signée par le ou la responsable légal-e de chaque association membre du groupement ;
- La **copie des statuts de chaque association** membre du groupement ;
- **Récépissé de déclaration de création d'association** émis par la Préfecture de chaque association membre du groupement (ou attestation d'habilitation pour une junior association) ;
- **Liste des personnes chargées de l'administration** de chaque association membre du groupement ;
- **Copies des cartes étudiantes** des membres du conseil d'administration de chaque association membre du groupement ;
- **Charte d'Animafac**, signée par le ou la porteur-se de projet ;
- Le cas échéant, attestation de domiciliation dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'ensemble de ces documents sont à envoyer à l'adresse lesaccents@animafac.net avant le dimanche 11 avril 2021 23h59.

Comment remplir le formulaire ?

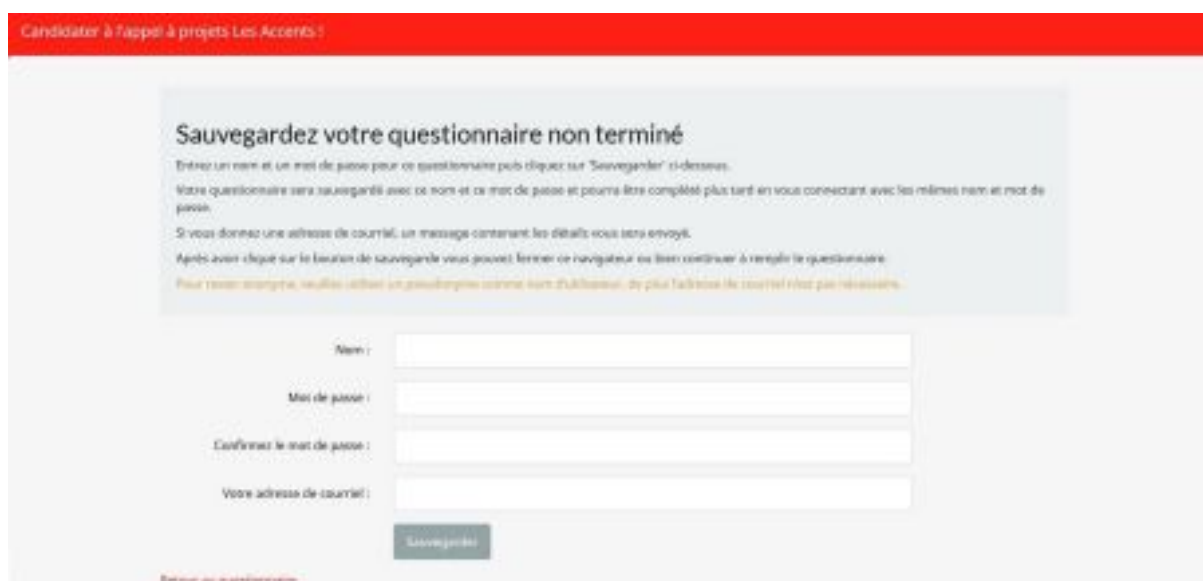
Prenons un exemple : l'Association pour la Solidarité Etudiante en France Strasbourg, Campus Vert Strasbourg, le Bureau Des Initiatives IEP Strasbourg et le Bureau du

Développement Durable EM Strasbourg, quatre associations de la région nord-est, souhaitent s'associer pour monter une ressourcerie sur le campus de l'université de Strasbourg. Découvrez le formulaire rempli [ici](#).

Pour des raisons pratiques, dans le cas où votre groupement rassemblerait plus de cinq associations, nous vous demandons des informations détaillées pour les cinq premières associations uniquement. Pour les associations suivantes, seul leur nom vous sera demandé.

Que faire s'il me manque des informations pour terminer de compléter le formulaire ?

Il est possible d'enregistrer les réponses de son questionnaire et d'y revenir plus tard. Pour cela, cliquez sur "Finir plus tard" en haut à droite du formulaire. Vous devriez arriver sur la page ci-dessous. Pour sauvegarder votre formulaire, il vous faut indiquer votre nom, un mot de passe et une adresse email. Lors de votre prochaine connexion, cliquez sur "Charger un questionnaire non terminé", indiquez votre nom, votre mot de passe et le tour est joué.



Candidater à l'appel à projets Les Accents ?

Sauvegardez votre questionnaire non terminé

Entrez un nom et un mot de passe pour ce questionnaire puis cliquez sur "Sauvegarder" ci-dessous.
Votre questionnaire sera sauvegardé avec ce nom et ce mot de passe et pourra être complété plus tard en vous connectant avec les mêmes nom et mot de passe.
Si vous donnez une adresse de courriel, un message contenant les détails vous sera envoyé.
Après avoir cliqué sur le bouton de sauvegarde vous pouvez fermer ce navigateur ou bien continuer à remplir le questionnaire.
Pour votre sécurité, veuillez utiliser un pseudonyme comme nom d'utilisateur. Si plus tard vous le courriel n'est pas nécessaire.

Nom :

Mot de passe :

Confirmez le mot de passe :

Votre adresse de courriel :

[Retour au questionnaire](#)

D'autres questions ? N'hésitez pas à écrire directement à Audrey Renaudin qui coordonne cet appel à projets, par mail à l'adresse lesaccents@animafac.net.